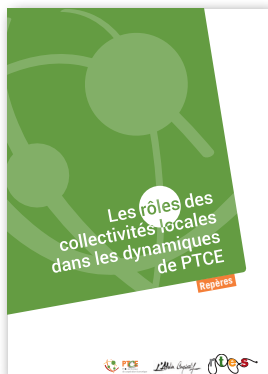


Etude "Le rôle des collectivités locales dans les dynamiques de PTCE"



Synthèses de l'étude menée avec l'Atelier Coopératif qui a interrogé 42 PTCE, étudié 13 pôles à la loupe et mené plus de 30 entretiens, ces "repères" reviennent sur le rôle des collectivités dans les dynamiques des Pôles Territoriaux de Coopération Économique. Ils ont été enrichis des actes de la rencontre "PTCE et collectivités locales" qui a eu lieu le 28 février 2014.

"Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique sont de formidables révélateurs de la capacité d'innovation de l'économie sociale et solidaire. Mettant l'accent sur la coopération entre acteurs divers au service du développement des territoires, explorant de nouvelles formes d'activités et d'emplois, expérimentant de nouvelles formes de gouvernance, ils sont sans aucun doute précurseurs de nouveaux modes de développement socio-économiques. Les collectivités locales ont un rôle déterminant à jouer pour contribuer à l'émergence et au développement de

ces démarches, inscrites prochainement dans la loi sur l'économie sociale et solidaire. Le RTES a décidé de s'emparer de cette question et a confié à l'Atelier Coopératif la réalisation d'une étude auprès d'une cinquantaine d'initiatives. Ces éléments sont la base de ces « Repères », à destination des élus et des techniciens des collectivités locales, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et de leurs partenaires, mais aussi de l'ensemble des personnes intéressées par des dynamiques de coopération économique dans les territoires au service d'un développement local solidaire durable. Ces « Repères » ont pour objectif principal de favoriser l'implication des collectivités locales et de faciliter la reconnaissance et le soutien aux PTCE dans les politiques publiques au niveau local et national. Ils sensibilisent et donnent à voir, ils proposent des points de vue et des analyses sur les freins et leviers de ces développements. Des « Repères » pour renforcer et outiller le développement des coopérations économiques, en se gardant de toute vision normative pour laisser libre cours à la créativité de chaque territoire."

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale animée par le Labo de l'ESS et portée par le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRE), le réseau COORACE, le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES), et le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES).

"Repères" en téléchargement sur www.rtes.fr

8 LEVIERS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PTCE

L'étude sur le rôle des collectivités dans les dynamiques de PTCE participe d'une meilleure connaissance de ces démarches qui associent entre autres des acteurs de l'ESS, des entreprises et des collectivités publiques. Le concept de PTCE et les projets sont à un stade d'émergence et d'expérimentation propices à l'innovation et à la créativité. La jeunesse des projets et leur diversité renforcent la nécessité d'un accompagnement des initiatives qui soit souple et qui s'inscrive dans la durée. La recherche de formes solidaires de développement territorial invite à faire évoluer les politiques et dispositifs de soutien, tout comme les pratiques d'entrepreneuriat collectif et modes de relations des collectivités aux acteurs. Aussi, huit leviers au développement des coopérations économiques territoriales ont été identifiés.

- 1 **Faire œuvre de pédagogie sur l'ESS**, présenter et diffuser ses valeurs, ses atouts, et ses réalisations. L'ESS est méconnue du grand public, des médias, des responsables politiques, des acteurs. Et cela reste l'un des principaux freins à son développement. Cette réalité renforce l'ambition de visibilité de l'ESS conférée à certains PTCE.
- 2 **Inscrire les PTCE, et plus largement le soutien à la coopération économique territoriale, dans les différents cadres contractuels**, qui structurent les politiques publiques et la redistribution, dans les schémas de développement économique, dans les stratégies d'innovation, au sein des contrats de projets... qui permettent la prise en compte des caractères socio-économiques et innovants de l'ESS et des PTCE.
- 3 **Organiser la transversalité à l'intérieur des collectivités** afin d'améliorer l'orientation des porteurs de projets ainsi que la veille, le repérage et les collaborations inter-services.
- 4 **Développer les coopérations inter-collectivités** favorisées par la présence croissante d'élus et techniciens en charge de l'ESS, et par le développement de contrats territoriaux de développement.
- 5 **Impliquer les têtes de réseaux et les acteurs de l'ESS dans des démarches de concertations territoriales pérennes**, leviers de mobilisation et de repérage des projets de coopération, de partage et d'approfondissement des enjeux sectoriels et territoriaux.
- 6 **S'appuyer sur les projets d'aménagement urbain, d'investissement et de mutualisation immobilière** et foncière comme outils d'implication et de mise en mouvement des parties prenantes, de visibilité de l'ESS, et d'émulation à la coopération.
- 7 **Soutenir l'emploi et les fonctions de coordination et de recherche et développement** des projets de coopération dans le long terme.
- 8 **Accompagner les démarches en mobilisant les compétences** internes aux collectivités ainsi que les dispositifs et ingénieries externes (DLA, agences de développement économique, de l'innovation, de la culture).